

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES
PENNES MIRABEAU

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

N° 6X25

L'an deux mille vingt-cinq, et le deux du mois d'Avril,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale des Pennes Mirabeau, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, au CCAS, sis 8 Avenue du Général Leclerc,

Sous la Présidence de Madame Agnès PASQUALETTO-AMIEL,
Et après convocations régulièrement faites à domicile,

Etaient présents : A. PASQUELETTO-AMIEL- F. VEGA- C. TCHELEKIAN – A. GIALLO- S. PENELET- M. NELIAS – D. MARRAS – V. NELLI – J. COUPIER

Excusés : M. AMIEL – J. FIORILE-REYNAUD

Absents : E. COCH – R. INAUDY – A. MARTIN – A.M CATANZARO

Pouvoirs : 1

CONVERSION D'UNE CONCESSION TRENTENAIRE
SISE AU CIMETIERE DE BELLEPEIRE EN CONCESSION PERPETUELLE
Les Hoirs de Madame Kheira BELGHOUMARI

Les Hoirs de Madame Kheira BELGHOUMARI représentés par Monsieur Mehdi ZERGUA, domicilié à Gardanne (Bouches du Rhône) 225 Chemin du Plan d'Arles, avaient acquis à la date du 05 Août 2020 une concession trentenaire située au cimetière de BELLEPEIRE Carré 3C Rang 1 N°3 pour la somme de 250 Euros.

Par lettre en date du 27 Janvier 2025, **Les Hoirs de Madame Kheira BELGHOUMARI représentés par Monsieur Mehdi ZERGUA**, demandent à la commune la conversion de la concession trentenaire en perpétuelle.

Conformément à l'article L 2223.16 du Code Général des Collectivités Territoriales, les trentenaires sont convertibles en concessions de plus longue durée. Toutefois, il doit être défalqué du prix actuel de la concession perpétuelle une somme égale à la valeur qui représente la concession convertie, compte tenu du temps restant encore à couvrir jusqu'à expiration soit la somme de 243 Euros qui sera remboursée aux **Hoirs de Madame Kheira BELGHOUMARI représentés par Monsieur Mehdi ZERGUA** au titre du CCAS.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir entendu cet exposé :

- **APPROUVE** le remboursement aux **Hoirs de Madame Kheira BELGHOUMARI** représentés par **Monsieur Mehdi ZERGUA**

- **PRECISE** que les crédits nécessaires à ce remboursement sont prévus au budget.

- **SE PRONONCE** comme suit:

* **POUR** : 10
* **CONTRE** : 0
* **ABSTENTION** : 0

Agnès PASQUALETTO-AMIEL

Vice – Présidente du CCAS

